



Conseil économique et social

Distr. générale
9 novembre 2016
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante et unième session

13-24 mars 2017

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par World Mission Foundation, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas fait l'objet d'une relecture sur le fond par les services d'édition.



Déclaration

Inclusion numérique et autonomisation des femmes : évaluer les progrès, encourager l'action

Les technologies de l'information et des communications (TIC) sont de puissants outils qui permettent d'atteindre de nombreux objectifs, de l'amélioration des revenus et d'un meilleur accès au crédit à une éducation et des soins de santé de qualité pour tous, en passant par des gouvernements plus responsables. Pourtant, il existe un énorme écart entre les sexes en matière d'accès à Internet, de compétences numériques et de droits en ligne. Nos recherches révèlent des inégalités extrêmes entre les sexes dans l'autonomisation numérique. Dans les zones urbaines pauvres de 10 villes, les femmes sont 50 % moins susceptibles que les hommes d'avoir accès à Internet, et ont 30 à 50 % moins de chances de l'utiliser pour leur émancipation économique et politique. Les causes profondes de cette situation sont les coûts élevés, le manque de savoir-faire, la rareté des contenus pertinents pour l'émancipation des femmes et les obstacles à leur libre expression en ligne dans le respect de leur vie privée. L'Alliance pour un Internet à la portée de tous, une autre initiative de Web Foundation, a publié des travaux de recherche qui ont donné un nouvel éclairage à la façon dont la pauvreté et les questions de genre peuvent empêcher l'accès à Internet de jusqu'à 80 % de la population, principalement des femmes, dans certains pays en développement. Le rapport du Groupe de haut niveau des Nations Unies sur l'autonomisation économique des femmes confirme en outre que la fracture numérique entre les sexes est un obstacle majeur à l'égalité des sexes et à l'autonomisation économique des femmes.

Notre premier audit sur la fracture numérique entre les sexes évalue les efforts politiques et les progrès dans 10 pays en développement vers les objectifs de développement durable concernant les femmes et la technologie (y compris les objectifs 1.4, 5b et 9c). Notre évaluation (sur la base des cinq domaines thématiques clefs décrits ci-dessous) donne à penser que les efforts des gouvernements ne sont nettement pas suffisants pour atteindre les cibles des objectifs de développement durable concernant les femmes et la technologie d'ici à 2030.

Accès à Internet et émancipation des femmes

Les gouvernements ont encore un long chemin à parcourir pour atteindre les engagements des objectifs de développement durable sur l'égalité d'accès aux nouvelles technologies pour tous les hommes et toutes les femmes d'ici à 2030, et mobiliser les TIC en faveur de l'autonomisation des femmes. De nombreux pays ne disposent pas de politiques nationales ou sous-nationales pour encourager l'amélioration de l'accès à Internet, de la formation et de son utilisation par les femmes et les filles. Un rapport du Groupe de travail de la Commission sur le haut débit sur l'égalité des sexes a constaté que la grande majorité des plans nationaux de large bande n'incluent pas les objectifs de parité. En outre, il est presque impossible de suivre les progrès accomplis. La majorité des pays en développement ne permettent pas actuellement de présenter des données ventilées par sexe sur l'utilisation d'Internet à l'Union internationale des télécommunications (UIT). L'UIT ne dispose d'aucune donnée ventilée par sexe sur les autres indicateurs majeurs relatifs aux TIC. L'objectif 17 de développement durable enjoint les gouvernements à accroître la disponibilité de données de haute qualité, opportunes et fiables ventilées par sexe.

Prix abordable

En vertu de l'objectif 9c de développement durable, les gouvernements s'engagent à s'efforcer d'assurer l'accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020. Cependant, les coûts élevés entravent l'accès de milliards de personnes à Internet. Les femmes, qui gagnent près de 25 % de moins que les hommes à l'échelle mondiale, sont particulièrement touchées par ce coût élevé de l'accès à Internet et, de ce fait, voient leurs possibilités numériques réduites. La réalisation de l'objectif 9c exigera des mesures immédiates et énergiques. Sur la trajectoire actuelle, l'Alliance pour un Internet à la portée de tous prédit que cet objectif sera atteint en 2042, soit 22 ans après la date butoir fixée par la communauté mondiale. En l'absence de réforme urgente, en 2020 seuls 16 % de la population des pays mondiaux les plus pauvres et 53 % de l'ensemble du monde auront accès à Internet. Ce décalage privera des centaines de millions de femmes et de filles d'un accès à l'éducation, aux services de santé, aux possibilités économiques, à la représentation politique en ligne, et bien plus encore.

Compétences et éducation numériques

Le Groupe de haut niveau des Nations Unies pour l'autonomisation économique des femmes note que l'inclusion numérique est cruciale, en particulier pour les pauvres, qui risquent de rester à la traîne compte tenu de l'évolution rapide des biens et des services numériques et de leur importance pour les futures possibilités d'emploi et de revenus (2016:49). « Ne pas savoir comment » utiliser Internet demeure un obstacle majeur à l'inclusion numérique des femmes. Notre étude en ligne sur la défense des droits des femmes dans 10 pays souligne que, parmi les populations pauvres des zones urbaines, les femmes sont 1,6 fois plus susceptibles que les hommes de citer le manque de compétences comme obstacle à leur utilisation d'Internet. Les capacités numériques sont de plus en plus importantes pour la maximisation des gains des femmes et leurs perspectives d'emploi. Comme l'a récemment fait remarquer Melinda Gates : « les écoles publiques sont le seul endroit où nous pouvons faire en sorte que tous les élèves, de tous horizons, aient la possibilité » d'acquérir des compétences en matière de technologies, à commencer par les connaissances de base dans le domaine du numérique et des données.

Des contenus et des services pertinents

En raison de la charge supplémentaire de travail domestique non rémunéré à laquelle les femmes sont confrontées, non seulement celles-ci ont moins de revenus que les hommes mais elles jouissent également de moins de temps libre. En conséquence, le temps et l'argent dépensés sur Internet entraînent un coup de renoncement élevé, et de nombreuses femmes interrogées ont déclaré ne tout simplement pas voir la valeur ajoutée de ce qu'elles trouvent en ligne. S'il existe de nombreux types de contenu et services susceptibles d'inspirer, de distraire ou d'aider les femmes, nous en avons retenu deux qui sont particulièrement essentiels à la réalisation de leurs droits et de leurs chances. Ils sont également directement visés par les cibles des objectifs de développement durable. Il s'agit de la disponibilité en ligne d'informations sur la santé sexuelle et procréative et de services financiers numériques.

La sécurité en ligne

Les femmes interrogées ont déclaré considérer Internet comme un espace sûr leur permettant d'accéder et de partager des idées et des informations de tout type, et de s'exprimer sans crainte. Bien qu'essentiel à l'objectif 16 de développement durable de promotion de la paix, de la justice et d'institutions solides, le rôle d'Internet comme espace d'expression sûr est compromis par une vague de harcèlement et de violences en ligne à l'égard des femmes, ainsi que par les intrusions de plus en plus fréquentes dans le droit à la vie privée des utilisateurs d'Internet. Si ces tendances se maintiennent, la diffusion des TIC pourrait au final renforcer les schémas de subordination et de silence des femmes déjà rencontrés hors ligne.

Programme d'action : l'inclusion numérique et l'émancipation des femmes d'ici à 2030

Si les efforts et les investissements ne sont pas nettement intensifiés, seuls les hommes bénéficieront de la plupart des avantages de l'évolution technologique, ce qui creusera les inégalités entre les sexes au lieu de les combler. Toutefois, l'exclusion des femmes de la révolution numérique est essentiellement due à l'échec des politiques, lequel peut être inversé. Des progrès rapides sont possibles grâce à des mesures simples, telles que la réduction du coût de l'accès à Internet, l'introduction de l'alphabétisation numérique dans les écoles et l'expansion des infrastructures d'accès public.

Nous proposons que ces priorités communes soient le point de départ d'une large consultation régionale et mondiale, afin de convenir d'un programme d'action international et de réagir sur la base des questions ci-après. En œuvrant de concert pour combler le fossé numérique entre les sexes, nous pouvons faire en sorte que les TIC et Internet soient pleinement exploités par les femmes, mettant leur capacité d'action à l'avant-garde de la réalisation des objectifs de développement durable.

Droits

- Renforcer la protection juridique des droits et de la vie privée en ligne des femmes et des hommes, notamment en renforçant les législations relatives à la protection des données.
- Faire en sorte que les femmes et les filles puissent agir en justice contre les auteurs de violences en ligne, et que la police et la magistrature soient dotées de la formation et des ressources nécessaires pour poursuivre ce type d'affaires.
- Investir dans des campagnes nationales de sensibilisation à grande échelle pour éliminer la violence sexiste et éduquer les internautes sur leurs droits, la protection de leur vie privée et leur sécurité.

Éducation

- Intégrer l'alphabétisation numérique de base dans les programmes scolaires à tous les niveaux – du primaire au supérieur – et veiller à ce que les enseignants soient qualifiés et soutenus pour l'enseigner.

- Veiller à ce que l’alphabétisation numérique aille au-delà des compétences techniques afin de soutenir les capacités des femmes et des filles à participer à la société et à faire des choix de vie.
- Encourager les micro-entrepreneurs à acquérir des capacités numériques.

Accès

- Accorder la priorité à des réformes politiques afin de réduire le coût prohibitif de la connexion à Internet.
- Œuvrer en faveur du premier objectif de l’Alliance pour un Internet à la portée de tous : un gigaoctet de données mobiles prépayées ne dépassant pas 2 % du revenu mensuel moyen par habitant.
- Élargir l’accès gratuit à Internet dans les lieux publics, y compris les écoles, les dispensaires, les centres pour l’emploi et les centres communautaires.
- Améliorer les infrastructures et appuyer le développement de modèles novateurs afin d’assurer la connectivité au dernier kilomètre, notamment par des collectifs et des organisations de femmes.
- Envisager les mesures d’accès ciblant spécifiquement les femmes, comme l’allocation gratuite de données de base axées sur elles.

Contenu

- Élargir la disponibilité des services publics et des données en ligne, ainsi que des canaux permettant aux citoyens de contacter les dirigeants et les responsables au moyen des TIC.
- Donner la priorité à des informations, des services et des produits en ligne faciles d’utilisation dans la langue locale, propices à l’autonomisation des femmes et bénéfiques à leur subsistance.
- Évaluer tous les sites Web gouvernementaux afin d’évaluer la pertinence de leur contenu pour les femmes et leur efficacité à contribuer à l’accès à l’information de ces dernières.

Objectifs

- Incorporer des objectifs d’équité entre les sexes concrets, appuyés par des allocations budgétaires suffisantes, dans des politiques nationales de TIC et/ou des plans à large bande.
- Assurer un suivi de l’égalité des sexes dans la mise en œuvre des stratégies de TIC en recueillant des données ventilées par sexe, revenu et situation géographique. Mettre au point des indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui permettent de mesurer les initiatives relatives aux TIC et leur impact sur les femmes.